

Vers une évolution des compétences de l'intercommunalité pour concrétiser Notre Projet de Territoire

S'engager pour ...

Plus de développement économique !



Valorisation des espaces d'accueil
Agriculture biologique et circuits courts
...

Plus de planification en matière d'aménagement!



Pôles d'échanges multimodaux
Programme local de l'habitat
Schéma directeur des mobilités
...

Plus de rationalisation de nos équipements et moyens pour l'enfance et la jeunesse !



Réorganisation des centres de loisirs autour de 3 pôles
Modernisation et mutualisation des équipements et du système de restauration scolaire
...

Une gestion efficace et au plus près des habitants du risque inondation !



Prévention du risque inondation
Aménagement d'une fraction du bassin hydraulique
...

Une gestion partagée de l'eau et l'assainissement !



Création, entretien et gestion des équipements

La qualité de l'environnement par la gestion des déchets !



Collecte, élimination et traitement des déchets
Création et gestion des déchetteries

Plus de mutualisation dans la sécurité et la prévention !



Coordination des polices municipales
Cellule de citoyenneté et conseil de sécurité et de prévention de la délinquance.
...

Un accueil concerté pour les gens du voyage!



Création d'une aire d'accueil
Gestion de l'accueil
...



Notre Projet de Territoire

Communauté de communes Rhône - Vistre - Vidourle

Une véritable dynamique de projet et d'actions !



NOTRE VOLONTÉ COMMUNE

- > Partager une vision commune du devenir de notre Territoire autour d'un Projet réaliste mais prospectif en réponse aux évolutions des besoins et attentes de nos concitoyens et acteurs économiques.
- > Consolider les compétences de l'Intercommunalité et mutualiser avec les communes, au service du développement du Territoire dans une logique d'optimisation des charges de fonctionnement.

NOTRE INTERCOMMUNALITÉ

- Un territoire représentant 10 communes soit près de 25 724 habitants
- Un territoire situé entre deux pôles majeurs ; Montpellier et Nîmes avec une proximité directe de grandes infrastructures (A9 avec un échangeur sur Gallargues le Montueux, la RN 113 et la ligne ferroviaire avec un cadencement de train express régionaux et une gare sur Vergèze-Codognan)
- Une situation géographique stratégique qui fait de ce territoire un espace convoité tant sur le plan des logiques résidentielles que sur le plan des stratégies d'implantation économiques.



NOTRE AMBITION

PASSER D'UNE
INTERCOMMUNALITÉ DE SERVICES AUX COMMUNES
À UNE INTERCOMMUNALITÉ DE PROJETS
AVEC 2 OBJECTIFS MAJEURS

OBJECTIF 1

Conforter la place du territoire comme destination économique et résidentielle.

OBJECTIF 2

Construire les ferments d'un développement économique et social endogène en valorisant les ressources du territoire.

Un Projet de Territoire autour de 3 axes et 9 orientations stratégiques de développement

O1

Une urbanisation raisonnée, un environnement protégé et des risques maîtrisés

O2

Un parcours résidentiel assuré et une amélioration/modernisation de l'offre de logements

O3

Un lieu de vie sécurisé : sécurité des biens et des personnes

AXE 1

UNE QUALITÉ DE VIE, GAGE D'UNE ATTRACTIVITÉ MAÎTRISÉE ET RENOUVELÉE



O9

Vers une signature économique d'excellence et des infrastructures économiques adaptés

O8

Vers une mise en tourisme du territoire et une coopération renforcée avec les destinations d'interfaces

AXE 3

UNE TRAJECTOIRE ÉCONOMIQUE PLURIELLE

O7

Vers une consolidation de la vocation agricole

AXE 2

UNE COHÉSION TERRITORIALE DANS UN TERRITOIRE OUVERT MAIS ORGANISÉ ET STRUCTURÉ

O6

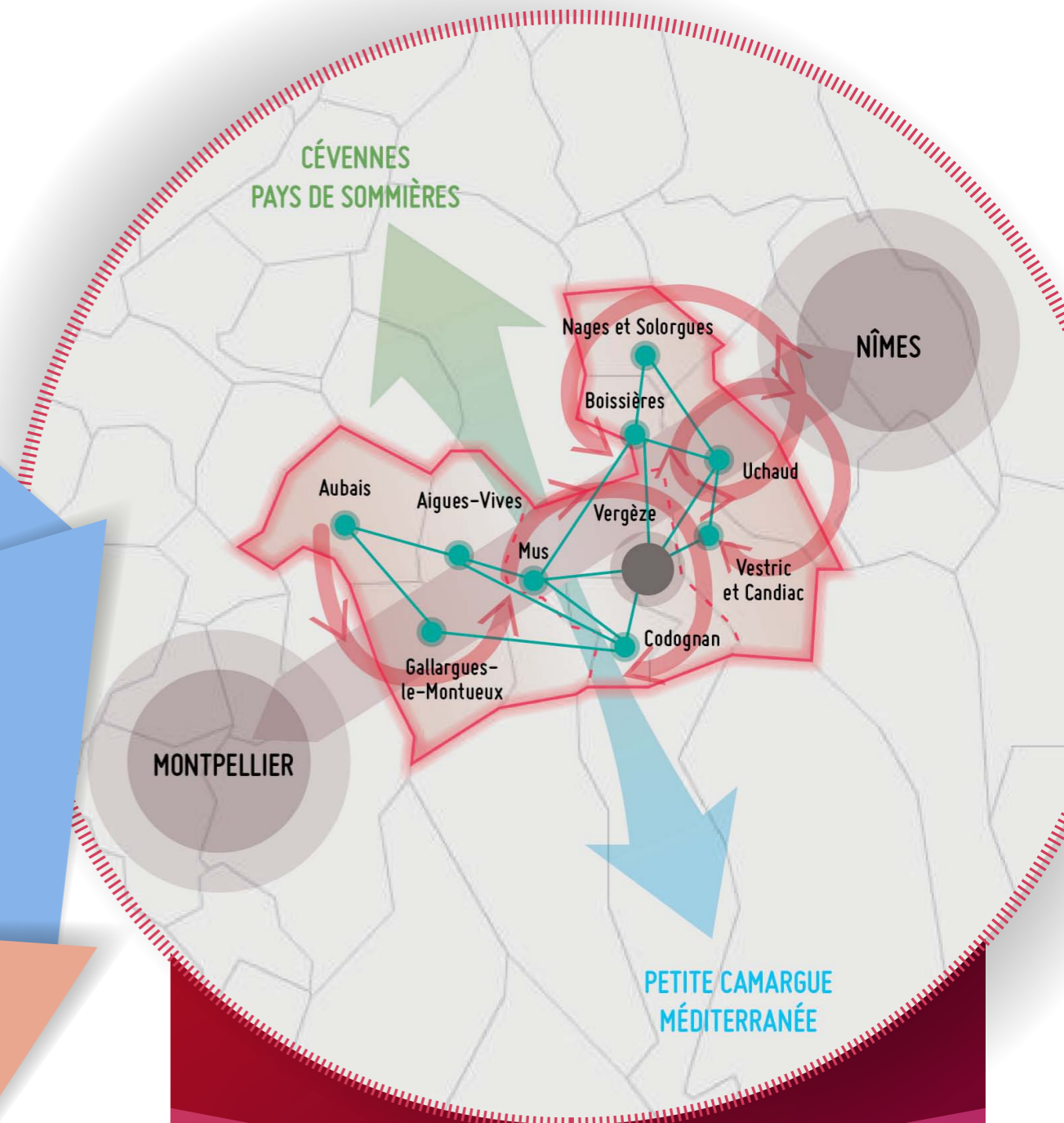
Un territoire modernisé dans les services sociaux et péri-scolaires

O4

Un territoire équilibré : Equilibre des pôles de services et commerces et renforcement des solidarités inter-villageoises

O5

Un territoire de mobilités facilitées atour d'un maillage dense des réseaux



Un territoire maillé et équilibré autour de la centralité de Vergèze et de 3 pôles d'organisation des services et équipements publics.

Un territoire qui conforte sa trajectoire économique et résidentielle entre Nîmes et Montpellier et qui organise les flux dans cet entre-deux.

Un territoire qui s'ouvre sur un axe Nord-Sud dans une dynamique de valorisation de ses ressources naturelles, culturelles, agricoles et touristiques.